

## Fiche technique

**LOPER<sup>®</sup>**

**Herbicide contre mono,- et dicotylédones annuelles dans le maïs, tournesol, soja, féverole, les haricots non écosés ainsi que les betteraves sucrières et fourragères.**

**Matière active:** Diméthénamide-P 720 g/l

**Formulation:** Concentré émulsifiable (EC)

**EMPLOI:**GRANDES CULTURES:**Maïs: 1,2-1,4 l/ha**

Application au printemps, en pré-levée, respectivement en post-levée précoce, jusqu'au stade 3-feuilles du maïs (BBCH 00-13). Applications recommandées en post-levée précoce du maïs: l'application peut s'effectuer indépendamment du stade de développement de la culture entre la sortie de la 1<sup>ère</sup> feuille (BBCH 10) et l'étalement de la 3<sup>e</sup> feuille (BBCH 13). Le stade de développement des plantes adventices est déterminant. Celles-ci ne devraient pas avoir dépassé le stade 2-feuilles au moment du traitement.

Avec sa forte efficacité racinaire contre les différents types de millets, **LOPER** est un herbicide particulièrement bien adapté aux stratégies sans terbuthylazine dans les sites à forte pression: Mélanges sans terbuthylazine à efficacité foliaire et racinaire avec spectre d'efficacité couvrant les mauvaises herbes importantes du maïs: panic pied-de-coq, sétaires et digitaires compris.

**Barst** 1,5-2 l/ha  
+ **Hysan Aqua** 2-2,5 l/ha  
+ **LOPER** 1-1,25 l/ha

Pour assurer une bonne efficacité contre les raygrass et le chiendent, l'ajout de Azur Mais est conseillé (sans TBA):

**Barst** 1,5(-2) l/ha  
+ **Azur Mais** 1,5(-2) l/ha  
+ **Hysan Aqua** 2-2,5 l/ha  
+ **LOPER** 1-1,25 l/ha

**Betteraves sucrières et fourragères:**

**1,4 l/ha** (Dose totale homologuée)

**LOPER** s'applique en post-levée des betteraves. Le traitement s'effectue en plusieurs splits. Pour une efficacité optimale, réaliser trois applications à intervalle de 6 à 14 jours. Les doses doivent être adaptées au stade de développement de la betterave et à l'état de santé.

Aux stades cotylédons à 2-feuilles: 0.2-0.3 l/ha  
Aux stades 4- à 6-feuilles: 0.5-0.9 l/ha

Possibilité d'application dans les splits classiques :  
Nous recommandons les doses suivantes pour les applications en combinaison avec d'autres herbicides betteraves (Rübex, Mentor Uno, Beta Omya):

1<sup>er</sup> split: 0,15 l/ha Loper  
2<sup>e</sup> split: 0,3 l/ha Loper  
3<sup>e</sup> split: 0,45 l/ha Loper

Possibilité d'application tardif:

En fonction de l'enherbement tardif attendu, il peut être judicieux d'ajouter **LOPER** dans la 3<sup>ème</sup> split ou dans une supplémentaire 4<sup>ème</sup> split. Dans une telle séquence de pulvérisation, nous recommandons d'ajouter Solanis (Quinmerac + Dime-thenamid-P) aux herbicides classiques de betteraves dans les 3 premières splits.

1<sup>er</sup> split: Rübex 1 l/ha  
+ Mentor Uno 0,5 l/ha  
+ Beta Omya 1-1,25 l/ha  
+ Solanis (0,2-) 0,3 l/ha

2<sup>e</sup> split: Rübex 1,25 l/ha  
+ Mentor Uno 0,5 l/ha  
+ Beta Omya 1-1,25 l/ha  
+ Solanis (0,4-) 0,6 l/ha

3<sup>e</sup> split: Rübex 1,25 l/ha  
+ Mentor Uno 0,75 l/ha  
+ Beta Omya 1,25-1,5 l/ha  
+ Solanis 0,6 l/ha



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

4<sup>e</sup> split: Rübex 1,25 l/ha  
+ Mentor Uno 0,75 l/ha  
+ Beta Omya 1,5 l/ha  
+ **LOPER** 0,5-0,7 l/ha

Application de **LOPER** contre l'envahissement tardif par les mauvaises herbes. Le traitement est effectué au stade 6-8 feuilles de la betterave. Loper empêche une nouvelle levée des plantes adventices énumérées dans le spectre d'action durant plusieurs semaines (p.ex. amarante, petit ciguë, millets). Veiller à une bonne alimentation en calcaire du sol et à un bon état de santé des betteraves. L'adjonction d'huile (Telmion, Actirob B) aux splits est possible, le dosage est à adapter.

#### **Tournesol:**

**0,8-1 l/ha** (sur sols légers)  
**1,2-1,4 l/ha** (sur sols lourds à mi-lourds)

**LOPER** s'applique en pré-levée du tournesol, peu après le semis. Respecter une profondeur de semis suffisante dans un lit de semis fin recouvrant bien les graines. En cas d'application inappropriée, en particulier lors d'emplois trop tardifs et de conditions météorologiques peu propices (pluies abondantes), des dommages sur les plantes cultivées sont possibles:

- Sur sols sablonneux, les plantes peuvent être durablement endommagées en cas de très fortes précipitations survenant au cours des 5 premiers jours suivant l'application.
- En cas de non-respect d'une profondeur minimale de 3 à 4 cm au semis.

**LOPER** pour lutter efficacement contre la petite ciguë, le panic pied-de-coq, les géraniums ou encore la morelle noire en pré-levée.

**LOPER** peut être mélangé avec Hysan Aqua, Baso ou Proman.

#### **Soja:**

**0,8-1 l/ha** (sur sols légers)  
**1,2-1,4 l/ha** (sur sols lourds à mi-lourds)

**LOPER** s'applique en pré-levée du soja, peu après le semis.

Lutte efficace contre les millets, les espèces d'amarantes, les camomilles en pré-levée.

Pour élargir le spectre d'efficacité, il est recommandé d'ajouter Proman ou Capone en pré-levée de la culture.

#### **Féverole:**

**0,8-1 l/ha** (sur sols légers)  
**1,2-1,4 l/ha** (sur sols lourds)

Application en pré-levée de la féverole, peu après le semis.

#### CULTURES MARAÎCHÈRES:

**Haricots non écosés: 1,2-1,4 l/ha**

Application en pré-levée de la culture. Contre les amarantes, le séneçon commun, la morelle noire et les orties en pré-levée.

Loper n'est pas adapté contre un envahissement excessif de mauvaises herbes.

Sur sols légers, les plantes peuvent être durablement endommagées en cas de précipitations abondantes survenant au cours des 5 premiers jours suivant l'application ou au moment de la germination des haricots.

Respecter une profondeur minimale de 3 à 4 cm pour le semis afin d'éviter des dommages liés à l'application en pré-levée. Les surdosages dus à des passages multiples sont à éviter. Ne pas réaliser d'application pendant la phase allant de la levée à la formation complète du premier trifolié (première vraie feuille du haricot). Des applications à ces stades peuvent freiner la croissance du haricot.

---

#### **SÉLECTIVITÉ:**

**LOPER** est toléré par toutes les variétés de maïs, tournesol, féveroles et soja, betteraves sucrières et fourragères. **LOPER** est également sélectif dans les haricots non écosés. Les surdosages dus à des passages multiples sont à éviter.

Ne pas utiliser sur le maïs de semence.

---

#### **SPECTRE D'EFFICACITE:**

##### Maïs

##### **Bonne efficacité:**

Sétaires	Digitaires
Pâturin annuel	Panic pied de coq
Amarantes	Matricaires
Galinsoges	Lamiers

##### **Efficacité suffisante par conditions favorables:**

Vulpin des champs	Renouée persicaire
Stellaire	Morelle noire
Renouée à feuilles d'oseille	

### **Efficacité insuffisante:**

Mercuriale	Chénopodes
Renouée amphibie	Gaillet gratteron
Renouée des oiseaux	Renouée liseron

### **Betteraves sucrières et fourragères:**

#### **Bonne efficacité:**

Myosotis des champs	Matricaires
Véroniques	Amarante réfléchie
Galinsoges	Lamiers
Petite ciguë	

#### **Efficacité suffisante par conditions favorables:**

Mercuriale annuelle	Petite ortie
Fumeterre	Morelle noire
Capselle b.-à-p.	Géraniums

#### **Efficacité insuffisante:**

Pensée des champs	Gaillet gratteron
Repousses de colza	Arroches
Renouée persicaire	Renouée des oiseaux
Chénopodes	Renouée faux liseron

---

### **MISCIBILITE:**

**LOPER** est miscible dans différentes cultures avec les produits suivants:

**Maïs:** Barst, Azur Maïs, Lunar, Hysan Aqua, Equip Power.

**Betteraves sucrières et fourragères:** Mentor Uno, Rübex, Beta Omya, Alopex, Solanis.

**Tournesol:** Baso, Hysan Aqua, Proman.

**Soja:** Proman, Capone.

**Féverole:** Sweeper, Capone.

**Haricots non écossés:** Bolero, Capone.

Lors de mélanges à plus de 2 produits, contrôler le filtre principal après chaque traitement. Le nettoyer si nécessaire. Les dispositions d'application définies pour chaque partenaire de mélange doivent être respectées et autorisées par l'autorité d'homologation.

---

### **CULTURE SUIVANTE:**

Dans le cadre d'une rotation culturale normale, toutes les cultures peuvent être mises en place après une application avec **LOPER**.

Après une interruption de culture et au moins 2 semaines après l'application, un travail du sol (10 cm minimum) est nécessaire pour semer maïs,

tournesols, colza de printemps ou légumineuses ainsi que pour planter des pommes de terre.

---

### **PROTECTION DE L'UTILISATEUR :**

Lors de la préparation de la bouillie, il faut toujours porter des gants de protection, des lunettes de protection ou une visière.

Lors de l'application de la bouillie, il faut porter des gants ainsi qu'une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

---

### **MODE D'ACTION:**

Loper contient la matière active **diméthénamide-P**. Le diméthénamide-P est assimilé par les organes souterrains. Il est principalement absorbé au niveau du coléoptile (graminées) ou de l'hypocotyle (dicotylédones) en cours de levée. Lorsqu'il est utilisé en pré-levée, **LOPER** est assimilé par les mauvaises herbes en phase de germination. Elles sont détruites peu après la levée. Un lit de semence fin et humide améliore l'efficacité.

En post-levée, les graminées et dicotylédones annuelles sont combattues jusqu'au stade 2-feuilles maximum.

Une efficacité maximale est atteinte lorsque la matière active se dissout et se répartit dans un sol suffisamment humide afin qu'une assimilation supplémentaire par le système racinaire soit possible.

Une réduction de l'efficacité peut s'observer dans les parcelles hautement riches en humus.

Si le traitement s'effectue sur un sol superficiellement sec, l'efficacité totale ne sera visible qu'après une période de pluie. Lors de périodes de sec prolongé, il est possible que l'efficacité envers les mauvaises herbes germant dans les couches plus profondes du sol soit réduite.

---

**EMBALLAGES:** Bouteilles de 3 l  
Cartons de 4 x 3 l  
Bouteilles de 10 l



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

## DANGER – RISQUE – SÉCURITÉ:

### Indications de danger:

GHS07 Attention dangereux  
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

**Mention d'avertissement:** attention

### Indications relatives aux dangers:

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
H302 Nocif en cas d'ingestion  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage

### Mentions de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 A conserver hors de portée des enfants  
P261 Eviter de respirer les vapeurs  
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301 + P330 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.  
P303 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P333 + P311 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P337 + P311 Si l'irritation oculaire persiste: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Eliminer le contenu/le récipient en prenant toutes les conditions d'usage.

### Coformulant à déclarer:

Solvant Naphtha

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée d'Omya (Suisse) SA



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch